

« Mon objectif était de renouer le dialogue »

Après plus de trois semaines passées en Nouvelle-Calédonie, le ministre des Outre-mer est rentré en métropole après être parvenu à réunir les indépendantistes et les loyalistes autour de la table. Dans cet entretien sans fard qu'il a accordé à Actu.nc, il dresse le bilan de son séjour, rappelle quelques vérités et évoque les portes de sortie de l'Accord de Nouméa.



Quel était l'objectif de votre visite en Nouvelle-Calédonie après ce 2^e référendum qui a vu le Non l'emporter à nouveau avec 53,3 % des suffrages exprimés ?

Mon objectif était de renouer le dialogue pour que les trois parties à l'accord de Nouméa se retrouvent. La consultation du 4 octobre a eu lieu dans des conditions satisfaisantes - à l'exception notable de quelques bureaux de vote devant lesquels des incidents ont été constatés et sur lesquels la justice a été saisie. Les Calédoniens se sont exprimés pour la deuxième fois en deux ans. Une troisième consultation peut intervenir si le Congrès le demande. Mais quoi qu'il en soit, l'accord de Nouméa touche à sa fin et notre responsabilité est de préparer l'avenir et de mettre fin à la logique d'une confrontation "bloc contre bloc". Pour cela, il fallait retrouver les voies du dialogue : la paix, elle, n'est pas négociable. Indépendance ou pas, nous devons dans tous les cas préparer un nouvel accord. Donc remettre tout le monde autour de la table. C'était l'objectif de mon déplacement. Il semble qu'il est atteint. Il faut maintenant que cela se prolonge au-delà de ma présence sur place.

Interpellé récemment par le sénateur LR Philippe Bas, le Premier ministre Jean Castex a assuré que le gouvernement va « reprendre l'initiative » dans le processus calédonien. Pouvez-vous préciser le contenu de cette reprise ?

Effectivement, mon déplacement s'est inscrit dans ce cadre. Au total, je suis resté plus de trois semaines sur le Caillou. Je l'ai fait à la demande du président de la République et du Premier ministre. C'est un signal clair de l'engagement du gouvernement pour les Calédoniens. Le sens de cet engagement, c'était déjà de permettre la reprise du dialogue. Ensuite, c'est d'élargir les échanges à la société civile toute entière, notamment le monde économique qui assure le développement, la création de richesse et l'emploi de l'archipel. J'y tiens beaucoup : tout le monde doit pouvoir s'exprimer dans les mois qui viennent. Je pense également aux maires, dont le rôle est central. Certes, au final, c'est avec les signataires, les parlementaires, les élus calédoniens au Congrès et avec les partis politiques que les choses se décideront car ce sont eux qui ont la légitimité politique. Mais d'ici là, tout le monde doit pouvoir donner son avis et être entendu, que l'on soit électeur ou non d'ailleurs.

Qu'avez-vous notamment répondu à la lettre de Pierre Frogier qui a dénoncé lors du 2^e référendum « la passivité et l'absence d'autorité de l'Etat qui s'est interdit de nous aider à trouver le chemin de la sagesse, de l'intelligence, de l'humanité et du cœur avant qu'il ne soit trop tard » ?

Depuis le début, la position de l'Etat est claire : l'Etat se doit d'être impartial. Il est garant de l'accord de Nouméa et c'est lui qui organise matériellement les consultations. Pour ces raisons, il ne peut pas être partisan. Il ne fait pas campagne ni pour le "oui" ni pour le "non". En revanche, il faut faire la distinction entre l'Etat et le Gouvernement. Et le Gouvernement auquel j'appartiens, sous l'autorité du Président de la République, peut prendre des initiatives politiques. C'est ce que j'ai fait en venant trois semaines en consultant tous les acteurs ! Force est de le constater : pour que les partisans du "oui" et du "non" se parlent, il faut que l'Etat soit présent.

Après vos 3 semaines passées à rencontrer différentes personnalités calédoniennes, quel bilan dressez-vous de la situation ?

Il y a, partout, une vraie demande de réponses concrètes aux interrogations des Calédoniens sur

leur avenir. Depuis 30 ans, on s'est posé beaucoup de questions. Qui doit voter ? Quand faut-il voter ? Quelle question faut-il poser pour la consultation ? ... Maintenant, il faut surtout apporter des réponses ! Expliquer les conséquences concrètes du "oui" et du "non". Je me souviens, par exemple, de ma rencontre avec les jeunes du RSMA. Ils voulaient savoir si le RSMA serait maintenu en cas d'indépendance. Personne ne leur avait jamais répondu. Pourtant c'est assez logique : en cas d'indépendance, nous n'allons pas maintenir de troupes françaises pour former la jeunesse dans un pays qui serait devenu étranger. De ma part, ce n'est pas une menace. Bien au contraire, c'est une question de respect : avec bienveillance, il faut maintenant que l'on apporte aux Calédoniens les réponses qu'ils méritent sur leur avenir.

Quel rôle comptez-vous personnellement jouer dans le dossier calédonien alors que les élections présidentielles approchent et que le temps est compté ?

Vous avez raison : il y a un calendrier politique et il faut en tenir compte. Je considère que nous avons, devant nous, six mois utiles pour discuter. Durant ces six mois, je vais rester particulièrement impliqué. Avec la quatorzaine, il me sera difficile de revenir prochainement. Mais je vais continuer à échanger avec les forces politiques calédoniennes, en particulier les dix personnes que j'ai réunies - en

privé - jeudi 29 octobre dernier sur l'îlot Leprédour. Avec elles, nous avons défini un programme de travail et une méthode. Certes, ce sera à distance. Mais avec ces dix personnes, il y a désormais un cadre de confidentialité et surtout un climat de confiance personnelle qui permet de tout se dire, même en visioconférence. C'est mon rôle d'entretenir cela.

Quels seront les sujets abordés lorsque vous serez parvenu à réunir les familles politiques autour d'une même table ?

Nous devons d'abord nous mettre d'accord sur les mots qu'on utilise. En 2020, c'est quoi la souveraineté ? c'est quoi l'indépendance ? c'est quoi être



français ? c'est quoi la relation avec la France ? Ce travail nous permettra de montrer les nuances qui existent entre les formations politiques. C'est vital pour le débat et fondamental pour éviter les erreurs d'interprétation et les malentendus. Nous le devons à tous les habitants. Quand on aborde ces questions, on s'aperçoit qu'on n'est pas vraiment "bloc contre bloc". Le débat s'ouvre et il permet de trouver des compromis, sans reniement des positions de chacun. Ensuite, nous avons les trois thèmes que le Président de la République a abordés lors de sa visite en mai 2018 : l'axe Indo-Pa-

d'obtenir une réponse. Et, bien sûr, ils ont le droit d'avoir un avis sur la question !

La tenue d'un troisième référendum est-elle probable ?

La possibilité d'organiser une troisième consultation est inscrite dans l'accord de Nouméa. C'est un droit que les élus au Congrès pourront exercer s'ils le souhaitent à partir du mois d'Avril prochain. Ce ne sera pas à moi, ministre des Outre-mer, de décider. L'État organisera la consultation si elle est demandée, nous tiendrons parole. Pour l'instant, ce n'est pas à l'ordre du jour : profitons des six mois qui viennent pour privilégier le dialogue et travailler sur le fond.

En cas de victoire du Oui à l'indépendance au 3e référendum, quelles seraient les règles applicables en matière de nationalité ? Plus globalement, quelles seraient les relations avec la France ?

Tout dépendra de la forme que prendrait l'Etat de Kanaky indépendante. Y aura-t-il séparation des pouvoirs ? Comment les droits de l'homme seront-ils respectés ? Ceux de la femme ou des homosexuels ? Comme s'organiserait l'indépendance de la justice ? La liberté de la presse ? Quelles seraient les relations diplomatiques et commerciales du nouvel État avec ses voisins dans la région ? Autant de questions que nous devons parcourir dans les prochains mois. La nature de la relation avec la France en dépendra. La question de la nationalité aussi. Par ailleurs, sur ce dernier sujet, il faudra passer devant le Parlement à Paris. Je le signale, car ce n'est pas un sujet que le Gouvernement peut décider seul. Il y aura nécessairement un débat parlementaire au niveau national, avec les incertitudes qui vont avec, ce qui est bien normal dans une grande démocratie.

Que retiendrez-vous de la Nouvelle-Calédonie, de retour en Métropole ?

Je retiens le visage de la jeunesse calédonienne. La moitié du Caillou a moins de 30 ans : cette génération n'a connu ni les événements, ni les accords. Si on ne comprend pas cela, on ne comprend rien au sujet. Il faut les aider à s'approprier cette histoire, celle de la poignée de mains entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou. C'est essentiel. On ne construit pas l'avenir sans connaître ses racines. Il faut donc leur transmettre cette histoire et ce geste, sans toutefois les enfermer dans le passé. Chez ces jeunes, le métissage et le vivre-ensemble progressent. C'est une formidable bouffée d'espoir pour l'avenir. Cette jeunesse est aussi en attente de réponses concrètes pour son avenir : logement, diplômes, travail. Sans compter les inquiétudes mondiales comme le réchauffement climatique ou les sujets d'égalité. C'est pour eux que nous devons travailler. C'est pour eux que nous devons, collectivement, nous montrer à la hauteur de l'histoire.

Propos recueillis par Béryll Ziegler



cifique, le défi climatique et le développement économique. Il faut aborder ces chantiers car ils répondent aux préoccupations de la vie quotidienne des Calédoniennes et des Calédoniens. Puis, il s'agit de parler d'avenir avec ces trois thèmes...

Avez-vous entendu les revendications de l'association Un cœur Une voix qui milite pour la réouverture du corps électoral provincial ? Leur requête a-t-elle une chance d'aboutir ?

Oui, je les ai entendues. Certes, ils n'ont pas le droit de vote, mais ils ont des choses à dire et ils méritent tout notre respect. La question qu'ils soulèvent est difficile mais centrale : c'est celle du droit de vote qui est un droit fondamental, qui fait partie des Droits de l'Homme. C'est aussi la question de l'histoire du Pays, de sa colonisation puis de sa décolonisation. C'est pourquoi la restriction du corps électoral a été validée, à titre transitoire, par la Cour européenne des droits de l'homme. C'est tout le sujet de cette "citoyenneté calédonienne" nouvelle et originale, fondée par l'accord de Nouméa. Elle reste en cours de construction. L'accord dit qu'elle permet au peuple d'origine, le peuple kanak, de constituer une communauté humaine avec les hommes et les femmes qui vivent en Nouvelle-Calédonie. Les quelques 41.000 personnes qui sont concernées par cette restriction veulent savoir quelle sera leur place, dans l'hypothèse prochaine et somme toute proche d'un "oui" et dans l'hypothèse d'un "non". Il me semble qu'ils ont le droit

Le ministre n'était pas en vacances !

Six mois utiles... Une feuille de route, une méthode et un délai. Voilà ce qu'a fixé Sébastien Lecornu aux Calédoniens, politiques ou non, au terme d'une visite ministérielle exceptionnellement longue de trois semaines. Une visite réussie puisqu'elle s'achève sur des perspectives et déjà quelques espoirs. Aux Calédoniens de ne pas les décevoir...



Comme dans un bon film à suspense, tout s'est accéléré dans les derniers jours : une cérémonie émouvante en hommage à Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou et une retraite à Leprédour ont d'un seul coup donné une nouvelle tournure à cette visite, sur laquelle pendant un temps tout le monde semblait circonspect. Ayant surpris son monde en prolongeant son déjà long séjour de 48h, le ministre des Outre-mer s'est livré à une intense séquence médiatique pour expliquer et décrypter aux Calédoniens. « *La valeur n'attend pas le nombre des années* », nous dit Corneille, dans un alexandrin à l'usage d'un ministre de 34 ans, qui rappelle avec malice qu'il n'avait que 12 ans à la signature de l'accord de Nouméa, mais qui a fait montre d'une réelle connaissance du dossier calédonien, des hommes et des difficultés. « *Le problème du dossier calédonien, c'est qu'on prend trop souvent les mots pour des idées* », dit-il, conscient qu'au pays du non-dit, on parle sans doute trop que l'on agit ou que l'on construit.

Le OUI et le NON

Sébastien Lecornu, qui s'est défini comme le missi dominici du Chef de l'État, histoire de remettre Emmanuel Macron au cœur du dispositif calédonien, a agi dans le cadre d'une mission précise : faire en sorte que les uns et les autres apportent des réponses plutôt que des questions,

et donc des problèmes, et qu'ensemble ils définissent les conséquences du OUI et du NON. « *La responsabilité politique de l'État et du Gouvernement en premier chef, dit-il, et de toutes les formations politiques, c'est de commencer à dire, qu'est-ce qu'il y a derrière le oui, qu'est-ce qu'il y a derrière le non.* » Ainsi, le référendum à venir, quelle qu'en soit la forme, ne doit plus être un saut dans l'inconnu, mais la porte vers un avenir parfaitement clair et défini. Savoir où nous allons est désormais l'objectif et comme le ministre lui-même s'en est étonné à plusieurs reprises, il était temps ! On sait donc que pendant six mois, à raison de réunions régulières, indépendantistes et non-indépendantistes vont travailler à répondre à au moins quatre questions essentielles : qu'est-ce que ça veut dire l'indépendance, qu'est-ce que ça veut dire la souveraineté, qu'est-ce que ça veut dire être Français, qu'est-ce que la relation avec la France ? Et cela sans carabistouille, pour reprendre le terme même du ministre. Cela va contraindre les uns et les autres à un discours de vérité, bien absente durant les deux campagnes électorales référendaire que nous venons de vivre depuis 2018. Et Sébastien Lecornu en a asséné déjà quelques-unes. « *C'est ce que j'ai dit aussi à un certain nombre de leaders indépendantistes, de dire, la France gardera un lien privilégié avec une Calédonie indépendante, ben non* », a-t-il ainsi déclaré dans Transparence sur RRB. Et d'évoquer en exemple, le Régiment du

Service militaire adapté présent à Koumac, Koné et Bourail. « *Est-ce qu'on va maintenir le RSMA si la Nouvelle-Calédonie est indépendante ? Non. Ce n'est pas une menace, mais je ne sais pas expliquer que je vais maintenir les troupes de marine françaises sur une terre qui ne serait plus française pour encadrer des jeunes qui ne seraient peut-être plus français.* » Mais Sébastien Lecornu n'a pas ménagé non plus les partisans du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France, leur faisant la leçon en leur reprochant de n'avoir aucune pensée pour la France frappée et fragilisée par la covid-19 et le terrorisme, « *j'étais quand même frappé, dit-il, c'est pas un reproche, mais comme je suis assez franc, je ne suis pas langue de bois, j'étais quand même frappé de voir que l'émotion que nous, nous ressentions en métropole n'était pas ressentie de la même manière ici. Alors, c'est normal, la distance s'installe, enfin, si on croit en la communauté nationale, on doit aussi vivre avec aussi ces émotions-là.* »

Le paradoxe Lecornu

« *Quoi qu'il arrive, il y aura un nouvel accord.* » Au moins, on est fixé. Un accord en effet en cas d'indépendance ou de maintien dans la France, accord dont il faut donc définir les contours dans les six mois à venir, ces fameux six mois « utiles ». Et le ministre des outre-mer compte sur toutes les bonnes volontés, en appelant

à la jeunesse, aux femmes, à la société civile. « *L'avenir de ce territoire, dit-il sur RRB, ne peut pas concerner que les politiques, même si ce sont les politiques qui sont légitimes, in fine, derrière, pour délibérer ou signer, mais on a besoin d'entendre des choses, on a besoin d'aérer le débat. Plus vous aérez le débat, plus le oui et le non se desserrent dans leur logique de blocs. Plus le débat s'assèche, plus il s'atrophie.* » Le paradoxe est là. Certains diront qu'en politique, la société civile est

un concept flou et fourre-tout duquel en règle générale rien ne sort jamais vraiment et par ailleurs, la jeunesse ou les femmes sont bien absentes du groupe des 10 responsables politiques, constitué par le ministre et dont bien des membres sont engagés depuis les Événements de 84. Mais n'ergotons pas plus avant et saluons ce qui se passe comme une nouvelle et importante étape dans le processus qui doit nous permettre de sortir de l'ornière dans laquelle nous jettent les

référendums binaires. Depuis longtemps maintenant, l'espoir n'a jamais été aussi fort, même si bien des soubresauts sont encore à attendre et à craindre. La suite est à écrire : « *si je reviens, a conclu Sébastien Lecornu dans Transparence, c'est, soit parce que les choses vont très bien, soit parce qu'elles vont très mal, mais je souhaite évidemment que ce soit l'option 1 qui remporte cette vérité.* »

J.R

NOS POLITIQUES SUR UN MÊME BATEAU...
TANT MIEUX CAR LA POPULATION N'AURA PAS
DE GILET DE SAUVETAGE ELLE !!!



HUMOUR

Ambiance Koh Lanta à Leprédour

Cinq indépendantistes et cinq loyalistes sur l'îlot Leprédour au large de Boulouparis. Des négociations à mener, des épreuves de force et de tactique... Si aucune caméra n'est parvenue à s'immiscer dans le cercle très privé de ce huis clos voulu par le ministre des Outre-mer, le défi avait toutefois des airs de Koh Lanta. La question, c'est qui restera-t-il à la fin ?

Des manifs inutiles ?

C'est maintenant une habitude que de voir défiler sous des hordes de drapeaux Kanaky quelques centaines de personnes, contre Vale NC. Ce préalable minier qui ne dit pas son nom vise à imposer à la multinationale de vendre l'usine du Sud à la SMSP.

Ça vocifère, ça hurle et ça insulte (« *Santa, Backes, on est chez nous ici !* »), mais ça ne mobilise guère. Pourtant ils s'y mettent à plusieurs : tout le FLNKS, l'USTKE, le MNSK, l'ICAN, le Sénat Coutumier, le collectif Usine du Sud, jusqu'à Action Biosphère qu'on croyait disparu, et pourtant ce vendredi ils étaient à peine plus de mille à défiler dans la rue. Le discours est clair, « *l'usine doit revenir au pays pour le peuple de Kanaky Nouvelle-Calédonie* », s'est égosillé un militant sur la plateforme du camion sono. Une pression donc pour imposer un projet de cession à un consortium SMSP-Korea Zinc, auquel la multinationale Vale a répondu par une fin de non-recevoir, notamment sur deux points essentiels : les questions environnementales et les finances, ou plutôt les dettes d'un des partenaires.

Le droit s'impose

Cette manifestation s'est déroulée durant la visite de Sébastien Lecornu. « *Nous avons exigé du ministre des Outre-mer qu'il réponde à toutes les questions que nous avons posées dans la lettre ouverte* », a déclaré Raphaël Mapou, l'un des organisateurs de la marche. Et Sébastien Lecornu a répondu à Raphaël Mapou d'abord en le taçant après que ce dernier ait exigé le renvoi du patron de Vale NC, Antonin Beurrier : « *je dis qu'on peut dire, on n'a plus confiance en un tel acteur industriel, on ne souhaite plus travailler avec lui, la confiance est rompue, c'est une autre manière de dire les choses, a déclaré le ministre. Mais dire que quelqu'un n'est plus le bienvenu, on est sur une coutume qui ne me plaît pas bien, là, pour le coup.* » Au-delà de la mise au point, Sé-

bastien Lecornu a surtout précisé qu'il s'agissait d'une négociation commerciale répondant à des règles strictes en particulier en droit, dans lesquelles les manifestations, d'ampleur ou non, ne devaient pas interférer. Le discours de l'État sur ce dossier ne sera sans doute pas entendu puisque d'autres manifestations, d'autres blocages sont d'ores et déjà annoncés, « *on va tenir dans la durée* », a déclaré Raphaël Mapou.

Et la suite ?

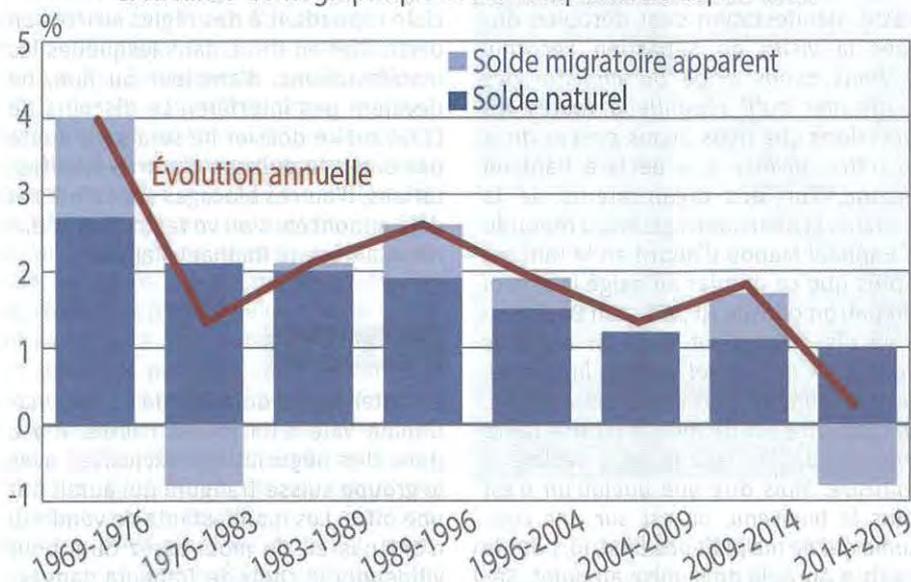
On attend une décision de la multinationale Vale d'un jour à l'autre. Il y a donc des négociations exclusives avec le groupe suisse Trafigura qui aurait fait une offre. Les manifestants de vendredi n'ont pas eu de mots assez durs pour vilipender le choix de Trafigura dans lequel ils ne voient qu'un financier venu faire de l'argent avec la richesse minière calédonienne. Un faux-procès évidemment puisque Trafigura est l'équivalent de Glencore, entreprise anglo-suisse de négoce, courtage et d'extraction de matières premières, et accessoirement financier/investisseur de l'usine du Nord ! Mais tous les prétextes sont bons dans ce dossier qui dépasse largement les simples considérations industrielles et commerciales. La volonté des indépendantistes est de mettre la main sur toutes les réserves et outils industriels, afin de financer l'indépendance qu'ils réclament.



La croissance démographique marque le pas

Le recensement 2014-2019, réalisé par l'Institut de la statistique et des études économique (ISEE), vient de livrer de nouveaux résultats, dont certains concernent la croissance démographique.

Croissance démographique et ses composantes depuis 1969



Sources : Insee-Isee, recensements de la population

Lecture : entre 2014 et 2019, la population s'accroît de 0,2 % dont 1,0 point dû au solde naturel et -0,8 point dû au solde migratoire.

En 2019, 271 400 habitants ont été recensés en Nouvelle-Calédonie, d'après les chiffres de l'ISEE. Une progression de 2 600 personnes en 5 ans, soit une croissance de seulement 0,2 % par an. C'est la plus faible enregistrée depuis 50 ans. Un rythme de croissance encore moins soutenu qu'en France (+0,4 %). Pourquoi ?

Plus de départs que d'arrivées

Principale cause à ce fléchissement, le solde migratoire, qui est négatif pour la première fois depuis les années 1980. En clair, en 5 ans, il y a eu 10 000 départs de plus que d'arrivées. Les départs sont

2 fois plus nombreux qu'au cours des 5 années précédentes. Les raisons à ces adieux au territoire ? « Une croissance économique plus faible, l'incertitude institutionnelle et la protection de l'emploi local qui dissuade les nouveaux arrivants », analyse Olivier Fagnot, directeur de l'ISEE.

Autre donnée communiquée par l'ISEE : 3/4 des personnes qui ont quitté le territoire n'étaient pas nées en Nouvelle-Calédonie.

La part des Européens recule au profit de celle des Kanak

Or, ces départs de non-natifs ont un impact direct sur la répartition de la po-

Recul des naissances

Le solde migratoire n'est pas le seul à accuser le coup. Le solde naturel a lui aussi baissé en raison de la contraction des naissances. Le taux de fécondité est passé sous le seuil de 2 enfants par femme (1,9). Des chiffres comparables à ceux de la Métropole ou de la Polynésie française (1,8 enfant par femme).

Hommes-femmes : le retour à l'équilibre

Dernière évolution à souligner. Pour la première fois depuis au moins 50 ans, il y a autant de Calédoniens que de Calédoniennes. Le Caillou s'est en effet longtemps distingué par un fort taux de surmasculinité, lié à la venue d'hommes pour l'exploitation du nickel. En 1969, il y avait 110 hommes pour 100 femmes, alors qu'en 2019, on est désormais « à l'équilibre », confie Olivier Fagnot. Une nouvelle donne démographique qui change progressivement le visage de la Nouvelle-Calédonie.

Le sentiment d'être Calédonien l'emporte

A la nouvelle question « Estimez-vous être Calédonien ? » posée dans le cadre du recensement 2014-2019, 82,6 % des personnes ont répondu « Oui », 10,5 % ont choisi « Non » et 6,9 % ne se sont pas prononcées.

Portraits d'entrepreneurs qui ont

Diginova, le salon du numérique, se tenait la semaine dernière à l'université de Nouvelle-Calédonie. L'occasion pour les entrepreneurs du monde digital de se faire connaître. Par Sylvie Nadin.

Transformer le papier en digital avec la société Mobilo NC



Mickaël Fahin et Jean-Marc Santini, de la société Mobilo NC, au salon Diginova 2020.

« Nous vendons des solutions de digitalisation, le but est simplement d'arrêter le papier et d'éviter ainsi

la perte d'informations », explique Mickaël Fahin, partenaire depuis un an de la société Mobilo NC. Leur solution se

présente sous forme d'une application, rapide et sûre mais surtout simple d'utilisation, sur la plateforme Teepee, qui s'adapte aux besoins des sociétés avec lesquelles ils travaillent. Elle est en vente sur le territoire depuis désormais quatre ans et la société compte aujourd'hui une douzaine de clients. Mickaël Fahin montre sur une tablette une démo pour une société de location de voiture : « Par exemple, quand vous louez un véhicule, il n'y a plus besoin de papier avec le dessin de la voiture, elle est modélisée directement sur la tablette, tout est informatisé pour faire l'état des lieux du véhicule. Cela évite de perdre les documents et permet d'envoyer les informations directement sur une base de données. Pour l'archivage c'est parfait. » Ces solutions logicielles personnalisables s'adressent à la maintenance, la livraison, le bâtiment, l'agroalimentaire, la sécurité etc. Les sociétés peuvent ainsi compiler automatiquement leurs informations et avoir facilement des statistiques via l'analyse de leurs données.

Lancement d'une plateforme de vente en ligne pour valoriser le savoir-faire kanak et océanien

À l'occasion du salon Diginova 2020, Christiane Waneissi a lancé sa plateforme de vente en ligne pacifikmarket.nc où il est possible de trouver toutes sortes de produits culturels kanak et océaniens. Ce sont des vêtements, des bijoux, des livres, des CD, avec en particulier de la musique kaneka, des objets artisanaux, des sculptures qui ont tous la particularité d'être produits par des artisans et des entreprises kanak et océaniques. « La crise de la covid nous a forcés à trouver rapidement des solutions pour écouler la production et pour valoriser le savoir-faire des territoires où sont nos producteurs. Nos fournisseurs, ils n'ont pas de boutiques, ils travaillent chez eux et produisent des choses de qualité en petite quan-

tité. Eux-aussi, ils ont leur place dans le digital, c'est ce qu'on veut prouver avec la plateforme ! », s'exclame Christiane Waneissi. Elle explique : « Prenez, ne serait-ce que la robe kanak, un emblème de notre culture, nous voulons la changer d'échelle et sortir ce vêtement de la catégorie robe traditionnelle car désormais, la robe kanak a évolué, elle a subi des influences. Cette robe, elle est océanique maintenant ». La plateforme leur permet de s'ouvrir à une nouvelle clientèle puisqu'avec pacifikmarket.nc il est possible d'être livré partout sur la planète.

Christiane Waneissi porte une des robes des couturières kanak qu'elle met en valeur sur sa nouvelle plateforme de vente en ligne.



investi le numérique

diginova
NOUVELLE-CALÉDONIE

Motiver les petites entreprises à se lancer dans la cybersécurité

Laurent Rivaton décide de lancer sa propre société de cybersécurité, AdDo, il y a un peu plus d'un an seulement. « Je fais uniquement de la prestation de services, je ne vends ni de solutions matérielles, ni de solutions logicielles », nuance-t-il. Il accompagne les entreprises ou les organisations dans leur démarche d'amélioration de leur sécurité informatique, il les amène chez ses collègues s'il y a besoin de

l'acquisition d'un pare-feu ou d'un anti-virus, par exemple. « Je les aide à avancer dans ce domaine méconnu, la cybersécurité, qui peut être anxiogène ou perçu comme étant trop technique, inaccessible. J'ai observé que les gens se sentent très démunis quand on aborde ce sujet-là. » Il explique les bonnes pratiques à avoir, les bons comportements à adopter. Il privilégie aujourd'hui un petit nombre de clients mais à qui il consacre du temps en s'adaptant aux besoins de l'entreprise. « Ce sont des partenariats sur le long terme, nous sommes dans une démarche d'amélioration en continu », précise-t-il. Désormais il aimerait réussir à convaincre également de plus petites structures à entamer ces démarches parce que « ce sont elles qui sont le plus à la traîne et en difficulté en termes de cybersécurité, ça leur paraît contraignant, coûteux, compliqué... que des adjectifs négatifs. »



Laurent Rivaton a lancé son entreprise il y a un peu plus d'un an pour accompagner les entreprises pour améliorer leur cybersécurité.



Une jeune entreprise se lance dans les capteurs connectés



Jimmy Konneradt vient tout juste de lancer son entreprise Ariès Développement. Il est venu au salon Diginova 2020 pour créer des liens avec les autres entrepreneurs du numérique.

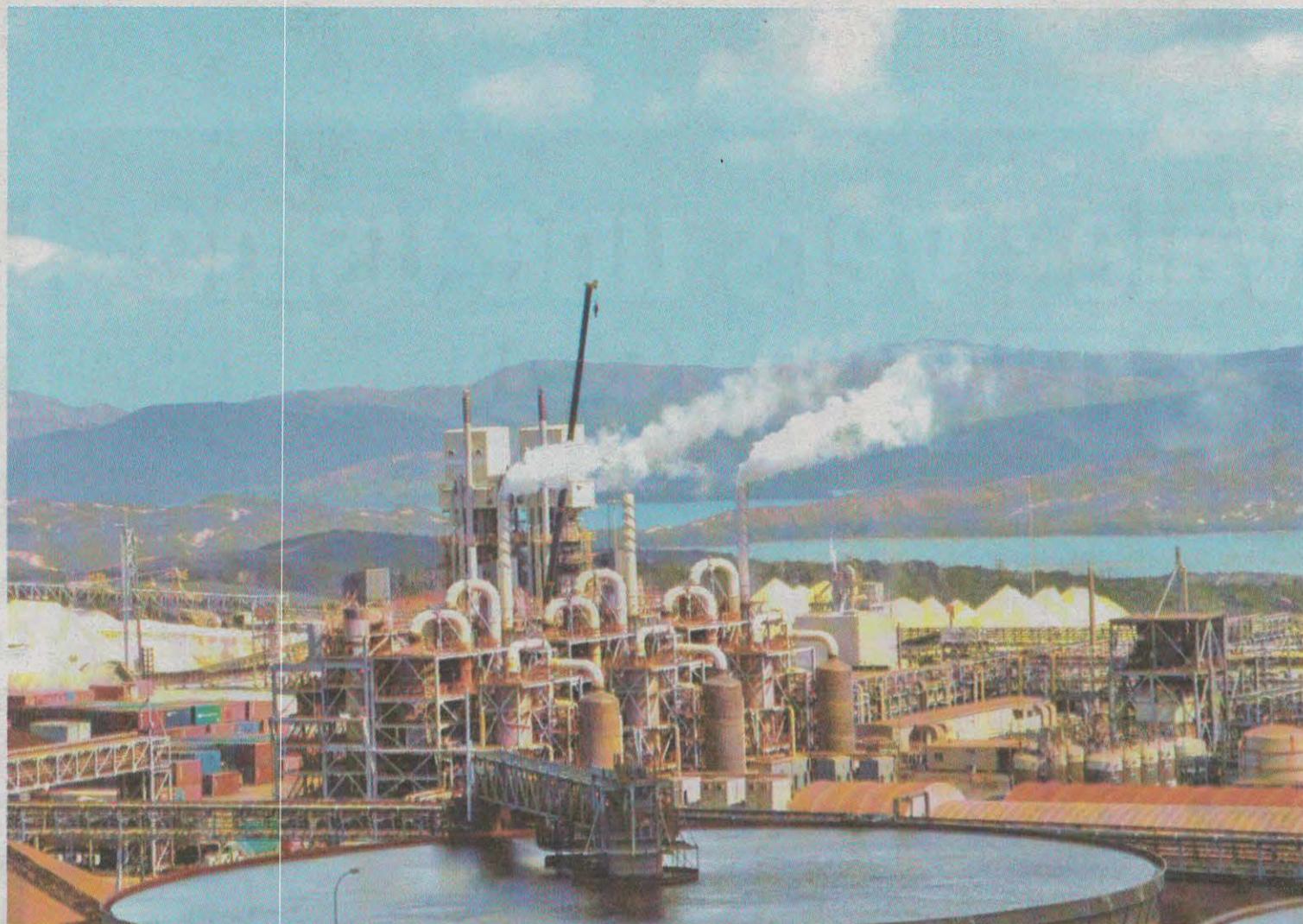
L'idée est née dans la tête de Jimmy Konneradt à travers son expérience professionnelle dans le milieu industriel. Il se rend compte que la partie maintenance préventive est bien sou-

vent délaissée « parce qu'on ne se rend pas forcément compte de son utilité et qu'il y a un effort à faire. Effectuer des relevés demande du temps et de l'énergie, c'est contraignant. » Il décide donc

de lancer son entreprise Ariès Développement. Elle développe des solutions logicielles et matérielles qui visent à simplifier et à fiabiliser des opérations de maintien et des interventions de service. « Aujourd'hui, dès que des opérateurs vont intervenir chez des clients, ils font des fiches d'intervention sous format papier. Je développe des fiches dématérialisées, qui permettent d'enregistrer toutes les opérations mais aussi de guider les opérateurs dans la réalisation de leurs actions », explique l'entrepreneur. Il propose également la confection et la production de capteurs connectés qui servent à mettre sous contrôle des machines en enregistrant leur temps de fonctionnement, leur débit, leur température ou tout autre paramètre. « Si on sait qu'il y a des opérations de maintenance à faire au bout d'un certain temps, et bien le capteur récupère cette information et l'envoie. » Les informations récupérées permettent ainsi de faire du suivi de données mais aussi de planifier des opérations de maintenance.

L'usine du Sud vers Prony

L'annonce est tombée hier. Vale entre en relations exclusives avec un consortium intégrant le Suisse Trafigura sur le projet de cession de l'usine du Sud. D'après l'offre, les intérêts calédoniens sont représentés à hauteur de 50 % du capital de l'entreprise nommée « Prony Resources New Caledonia ». Le négociant helvète s'affiche à 25 %.



D'après le PDG de l'usine du Sud, l'opération permet à la nouvelle gouvernance de s'engager à maintenir les emplois et doubler les garanties environnementales et minières en deux ans à hauteur de 16 milliards de francs.

Photo DR

Par **Yann Mainguet**

■ Tour de table

« Nous tenons une solution pour assurer la reprise, la sauvegarde, donc la continuité de l'entreprise », a apprécié le PDG Antonin Beurrier en visioconférence, hier, depuis sa quatorzaine dans un hôtel de la place nouméenne.

Après l'échec de la proposition soutenue par l'Australien New Century Resources, une nouvelle offre, remise le 21 octobre à Vale Canada Ltd, détenteur de 95 % de Vale Nouvelle-Calédonie, s'est vue reconnaître un statut exclusif jusqu'au 4 décembre, pour une clôture de la transaction en janvier 2021.

Le tour de table présenté réunit, selon le dirigeant de l'usine du Sud, un financement de 120 milliards de francs - 60 % en fonds propres et 40 % en dette -, « ce qui nous permet vraiment d'envisager l'avenir avec une relative sérénité ».

■ Répartition

Quel est le modèle, qui définit en fait la répartition des parts au capital de la société envisagée ? Un pôle dit institutionnel provincial calédonien est tout d'abord établi à 20 %. Dans le détail, la SPMSC, structure qui porte l'intérêt des trois provinces, voit sa participation passer de 5 % à 10 %. Toutes ses dettes vis-à-vis de Vale Canada sont effacées au moment de la transaction. PromoSud, ou l'une de ses filiales, monte en outre, dans ce pôle, à hauteur de 10 %. Vœu cher au PDG Antonin Beurrier, l'actionnariat salarié grimpe, lui, à 23 %.

« Les employés de l'entreprise ont accepté, à l'unanimité de leurs représentants, le 5 octobre de réinvestir une quote-part de leur rémunération pendant quatre années » pour acquérir jusqu'à ce ratio du capital. Et puis, une voie sera ouverte début 2021 à la « société civile calédonienne », c'est-à-dire un actionnariat populaire et privé, à hauteur de 7 %. Bref, addition faite, « nous allons arriver à 50 % d'intérêts calédoniens dans la nouvelle structure », se félicite Antonin



« Le Pacte de développement durable du Grand Sud est maintenu, et est contre-garanti par Vale pendant vingt ans », a assuré Antonin Beurrier. Ph. TPerron

Beurrier. « C'est inédit. On passe de 5 à 50 % ».

Comme pressenti, Trafigura s'engage pour 25 % au capital. Le colosse suisse du négoce, « partenaire commercial et financier » dans le projet, est ici un actionnaire minoritaire mais important, puisque le groupe investit en direct et permet de sécuriser les financements bancaires. De plus, avec le concours pécuniaire du négociant

de pétrole et de métaux helvète, va être créée la « compagnie financière de Prony », calée elle aussi à 25 %, entité qui rassemblera potentiellement des investisseurs stratégiques comme des fonds d'investissement, mais aussi des constructeurs automobiles, des producteurs de batterie, ainsi que le management de l'entreprise. L'opération bénéficie d'un soutien et de la garantie de l'Etat.

■ Commercialisation

Le groupe Trafigura se propose de commercialiser pendant six ans la production de NHC (Nickel hydroxyde cake), coprécipité de nickel et de cobalt. Vale laisse sur la table un contrat étendu sur 13 ans pour acheter le produit : 4 000 tonnes par an pendant les cinq premières années, et 8 000 tonnes pendant les huit suivantes. Mutation oblige, la société exploitant le complexe hydrométallurgique du Sud va changer de nom et s'appeler « Prony Resources New-Caledonia ». Son symbole : l'aigle pêcheur.

■ Opposition

Garanties environnementales et sociales, intérêts calédoniens, stratégie... « Il faut déjà essayer de voir les mérites de la proposition » aujourd'hui au cœur des négociations exclusives, a déclaré hier Antonin Beurrier, interrogé sur le mouvement d'opposition à cette offre intégrant le groupe Trafigura. « Le dialogue va être permanent avec les gens de bonne foi. Par la communication, le respect et l'ouverture, je pense que nous allons réussir à les faire adhérer ».

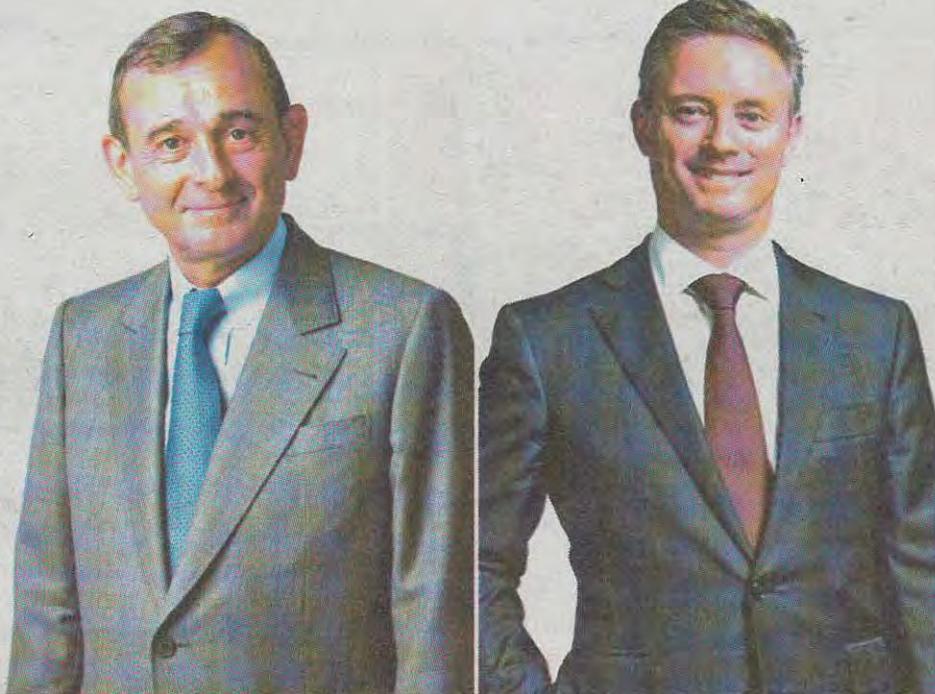
Resources New Caledonia

Quel est le profil de Trafigura ?

L'une des premières phrases du rapport annuel entend planter le décor. « Nous avons 5 106 employés dans 80 bureaux répartis dans 41 pays ». Trafigura, groupe qui se rapproche actuellement de l'usine du Sud, figure sur le podium des plus grands négociants de pétrole au monde. Cette activité autour de l'or noir et des produits pétroliers pèse 65 % du chiffre d'affaires en 2019, selon la communication du géant basé à Lucerne en Suisse. « Le pétrole, Trafigura va le chercher partout » écrivait il y a quatre ans une journaliste du média économique *Les Échos*, citant tour à tour des pays comme la Colombie « où l'entreprise a monté de toutes pièces les infrastructures de transport », les États-Unis, la Russie, et même l'Iran. Son métier depuis la création de la société en 1993 se résume en trois verbes : acheter, vendre et transporter pour des clients tels que des raffineurs, des compagnies pétrolières nationales ou encore des entreprises publiques.

« FILS DE FERRAILLEUR NORMAND »

L'autre source de revenus de Trafigura, le négoce de métaux et de minerais, qui a porté 35 % du chiffre d'affaires en 2019, est en croissance. Le groupe piloté maintenant par l'Australien Jeremy Weir s'intéresse au cuivre, au zinc, à l'aluminium, au charbon, au cobalt, mais aussi au nickel. « Nous considérons qu'il s'agit d'un métal stratégique compte tenu de son importance en tant que composant pour les batteries des véhicules électriques », a signalé la direction de Trafigura dont l'expansion très rapide constitue une originalité sur le marché. Le chiffre d'affaires du groupe, inférieur à 10 milliards de dollars US en 2001, est multiplié par plus de douze en une décennie. Bénéfices nets et fonds propres ont connu une progression similaire selon l'entreprise, et ont atteint res-



Claude Dauphin (à gauche), l'un des fondateurs de Trafigura, a donné la véritable impulsion au groupe dirigé aujourd'hui par Jeremy Weir. Photos DR

pectivement l'an passé 867,8 millions et 6,5 milliards de dollars.

« Le nickel, "un métal stratégique". »

Cette ascension remarquable a été en grande partie forgée par le plus influent des six fondateurs, le Français Claude Dauphin, décédé en 2015. Ce « fils de ferrailleur normand, autodidacte, formé chez Marc Rich, figure légendaire du négoce pétrolier » d'après le journal *Le Monde*, a commandé Trafigura pendant plus de vingt ans. Avec un sens du commerce surmaturel et une redoutable discrétion. Des affaires judiciaires sont venues toutefois jeter une ombre. En 2006, le cargo affrété *Probo Koala* déverse des déchets

toxiques à Abidjan en Côte d'Ivoire. Les incidences sanitaires sont très graves selon l'Etat d'Afrique de l'Ouest. « Trafigura, qui avait sous-traité, a toujours nié tout agissement illégal », note la journaliste des *Echos*. La catastrophe a suscité un scandale international.

Le groupe a ajouté une corde à son arc, en exploitant la mine de plomb et de zinc à Catalina Huanca au Pérou, en investissant dans la société finlandaise Terrafame productrice de nickel et de cobalt, ou encore en devenant le principal actionnaire du Belge Nyrstar, opérateur de raffineries et de fonderies. Le PDG de Trafigura, Jeremy Weir, a vu dans l'exercice 2019 « une année record pour le commerce ». Le groupe a décidé en septembre d'investir 2 milliards de dollars dans les énergies renouvelables. En vue, des projets solaires et éoliens, mais aussi le stockage d'électricité.

Le collectif agite la menace de blocage

« On est en colère, parce qu'on a le sentiment que l'on nous a « baladés », observe Raphaël Mapou, porte-parole. Au lendemain d'une nouvelle mobilisation aux abords du complexe de Goro, et quelques heures avant l'intervention du PDG de Vale NC, Antonin Beurrier, l'Instance coutumière autochtone de négociation (Ican) et le collectif « Usine du Sud = usine pays » ont lu hier en matinée un communiqué au Sénat coutumier. Les deux organisations « annoncent publiquement leur décision de saisir solennellement le président de la République sur la dangerosité de la situation sur le plan de l'ordre public consécutive au non-respect par la multinationale du cadre légal défini et à la gestion très intéressée du PDG de Vale NC ». En outre, « en cas d'annonce du choix par Vale Toronto du projet Beurrier-Trafigura, le blocus de la mine de Goro et de l'usine du Sud sera engagé suivant des modalités qui sont en cours d'élaboration, avec le soutien de l'ensemble des forces vives ».

L'Ican et le collectif militent en faveur de la proposition Sofinor-Korea Zinc, formule invitant à revenir à la production d'oxyde de nickel et de cobalt. Une revendication première a été portée : obtenir la venue des experts industriels de Korea Zinc sur site et l'ouverture de véritables négociations sur la proposition « pays » présentée par la Sofinor et la compagnie coréenne.



Pour sauver son budget, la province Sud veut se délester de missions sur la Calédonie

POLITIQUE. Redonner à la Nouvelle-Calédonie la charge de l'aide médicale et celle de l'enseignement privé. Telle est l'option préconisée par la Maison bleue qui, face à des recettes fiscales en baisse, risque de ne pas parvenir à équilibrer son budget.

Le calcul, présenté par Sonia Backès, présidente de l'assemblée, et Philippe Blaise, premier vice président, hier matin, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire de la province Sud, était plutôt clair. Face à des baisses annoncées de la fiscalité en 2021 en Calédonie, avec une clé de répartition figée dans l'immédiat et sans aucun levier fiscal propre, la Maison bleue va devoir faire avec un trou d'environ 4,6 milliards.

Une somme qui correspond à la différence entre la somme perçue de la dotation fiscale de répartition cette année et celle à venir.

Et si un débat d'orientation budgétaire n'est pas destiné à prendre des décisions, il permet de présenter la situation à l'ensemble des élus.

« Cela veut dire que si on veut équilibrer notre budget avec des recettes qui chutent de cette ampleur, il faudrait par exemple qu'on supprime 580 postes d'enseignants », explique Philippe Blaise. « C'est un exercice impossible. Il faut donc anticiper car on arrive au bout du système ».

Pour éviter le crash, donc, les élus auraient déjà lancé des discussions avec la Nouvelle-Calédonie.



Face à une situation inédite, la province compte bien se dégager de certaines compétences déléguées. Photo J.-F.G.

La solution, « pour toutes les provinces » précise l'élu, serait que l'aide médicale soit prise en charge par la Nouvelle-Calédonie, « en rappelant que la santé est une de ses compétences ». Un dispositif qui pèse près de 5 milliards. Autre compensation demandée par la province Sud, le transfert de la dotation de fonctionnement de l'enseignement privé. Celle-ci est de l'ordre d'1,2 milliard. Une compétence déléguée « qui peut être étendue à la Nouvelle-Calédonie », indique Philippe Blaise.

IMPÔTS OU SOLIDARITÉ NATIONALE ?

« Comment, vu l'état de ses finances, la Nouvelle-Calédonie pourrait-elle

assumer une dépense supplémentaire de 6 milliards ? s'interroge l'élu Calédonie ensemble, Philippe Michel. Et si la Calédonie ne peut finalement pas assumer cette aide médicale, que se passe-t-il pour les gens qui bénéficient de l'aide médicale ? Cela serait littéralement une catastrophe sociale. »

« Très clairement, la clé de répartition était tenable tant qu'il y avait des recettes fiscales élevées », répond Sonia Backès. Mais là, avec l'impact de la crise Covid, la province est en incapacité d'équilibrer le budget 2021. Et contrairement à la Calédonie, on ne peut pas créer de recettes nouvelles. Le sujet a été abordé entre les trois provinces, le gouvernement et le Congrès et il a été acté le principe que chacun retrouve

ses compétences ». L'impact économique de la crise sanitaire a accéléré cette démarche.

« Il y aura nécessité pour la Nouvelle-Calédonie d'adapter les recettes fiscales à la réalité. Ce sera le débat que l'on aura au Congrès ».

Pour Calédonie ensemble, « une des clés, c'est d'obtenir un concours exceptionnel de l'Etat, comme cela a été le cas pour le budget national et pour toutes les régions et département de Métropole et d'outre-mer ».

Sonia Backès clôt ce débat en assurant qu'effectivement le gouvernement « envisage sérieusement de solliciter la solidarité nationale ».

Jean-Frédéric Gallo

REPÈRES

Un investissement maintenu

Malgré les restrictions, la province envisage de maintenir ses investissements à hauteur de 10 milliards de francs.

Une enquête pour éviter les fraudes

Air Calédonie a proposé un accord relatif à la protection des données en vue de transmettre à la province Sud le fichier des bénéficiaires de la « carte continuité pays ».

Le but étant que l'institution puisse comparer le fichier des bénéficiaires au fichier de ceux qui bénéficient de l'aide médicale en province Sud, afin d'écarter les fraudes.

Nouvelles tenues pour l'école

La province a demandé que le pack de la tenue commune pour les élèves évolue. Deux tee-shirts vont être ajoutés pour la pratique sportive ainsi qu'un chapeau. La surveste imperméable et un polo vont être retirés.

La fin de Nouvelle-Calédonie tourisme province Sud



Créé en 2011, le GIE NCTPS va se répartir en deux nouvelles entités. Une provinciale et une autre à l'échelle pays.

Photo Archives LNC

La réflexion était déjà lancée depuis quelques mois et c'est finalement la crise sanitaire, et l'arrêt des vols internationaux, qui sont venus accélérer le processus.

La province Sud, dans un but de maîtrise de ses dépenses mais également stratégique, met fin au GIE NCTPS.

« Un choix a été fait pour créer une continuité de ce que les spécialistes appellent le "bruit" à l'international, explique Sonia Backès. Concrètement, cela veut dire que de nombreuses actions sont encore réalisées pour vendre la destination à l'étranger ». Mais cette fois-ci, la province ne sera pas la

seule à assumer cette promotion. Chacun ses compétences.

« La promotion internationale relève de la compétence de la Nouvelle-Calédonie. Elle se développera sans doute dans la structure qui est en train d'être développée : Choose NC qui œuvre pour attirer des investisseurs internationaux et qui devrait s'emparer de cette mission. »

Création de package pour séduire à l'étranger

L'autre partie va être récupérée par la province et rassembler l'ensemble des offices du tourisme pour construire des dispositifs

avec des packages ciblés pour des publics définis. « Il s'agit là de vendre les atouts particuliers de la province Sud à l'échelle internationale et locale. Le but n'est donc plus de vendre la destination, déjà en concurrence avec Fidji ou encore la Polynésie, mais d'identifier (en termes de biodiversité, de tourisme vert...) ces atouts et de vendre ces packages à l'international. » Le personnel de NCTPS sera réparti entre ces différentes structures. Même coupée du monde, la Calédonie allouera un budget pour la promotion internationale. Celui-ci représentait 600 millions en 2019.

LNC

Le Nord vers un budget « de prudence »

POLITIQUE. L'assemblée de province Nord s'est réunie hier pour étudier l'orientation budgétaire de l'exercice 2021. Sans surprise, c'est la prudence qui la caractérise.

Après des années de vaches grasses consécutives à l'essor de l'usine du Nord, la province a resserré les vis depuis 2016 en rationalisant notamment ses dépenses de fonctionnement.

Crise mondiale sanitaire et économique oblige, le débat d'orientation budgétaire étudié hier par les élus en assemblée de province annonce pour 2021 le prolongement de cette politique de maîtrise des dépenses. Car ni la Calédonie ni la province n'échappent à cette conjoncture.

Avant d'examiner l'orientation budgétaire, la situation financière de l'institution a été présentée aux élus. Il a été rappelé que « si depuis 2018 la collectivité dégage à nouveau de l'épargne brute, l'exercice n'aura pas été simple ». Notamment en raison d'un « manque de fiabilité dans la prévision des recettes fiscales ». « Le budget provincial provient de la répar-

tition des recettes fiscales et des dotations de la Calédonie. Par manque de visibilité, cette année encore plus que les précédentes, nous avons opté pour la prudence », explique Yannick Slamet, deuxième vice-président de l'assemblée.

UNE RÉFORME FISCALE ATTENDUE

En 2020, les dotations versées aux collectivités ont été maintenues notamment grâce au prêt de 28,5 milliards souscrit par la Nouvelle-Calédonie auprès de l'Agence française de développement et garanti par l'État. C'est ce qui permet notamment à la province de dégager, pour la troisième année consécutive, une épargne positive - de l'ordre de 700 millions. Ce qui lui permet aussi de garantir le remboursement de sa dette et de financer de nouveaux investissements. Mais ce taux d'épargne, même positif,



Le budget 2021 de la province sera fortement lié à l'évolution de la crise mondiale mais est également suspendu à une réforme fiscale.

Photo DR

accuse une baisse sensible sur trois ans, qui contraint la province à poursuivre en 2021 ses efforts de réduction des dépenses, le taux d'endettement, lui, étant en constante progression sur la même période.

Les efforts budgétaires sur la période 2021-2024 seront ainsi articulés autour du maintien de l'épargne à un niveau satisfaisant, de la rationalisation des dépenses, du plafonnement

de l'investissement et de la maîtrise de l'endettement. L'objectif affiché étant de réaliser 360 millions d'économies.

En clair, « on va essayer de dépenser mieux, tout en préservant les moyens de maintenir dans leur ensemble les services offerts à la population », assure Yannick Slamet. Mais dans un contexte budgétaire 2021 « très fortement contraint », avec des recettes

fiscales estimées à 98 milliards (contre 120 milliards cette année), le pari semble difficile à tenir, car cela signifierait une baisse de dotations pour la province Nord de près de 2 milliards. « Un tel niveau de recettes fiscales serait dévastateur pour l'ensemble des budgets des collectivités et des établissements publics du pays », rappellent les responsables de la province, qui affirment que « le gouvernement semble travailler sur des propositions de réformes fiscales, notamment sur certaines niches. Reste à savoir quand ces mesures fiscales produiront leur effet, si elles aboutissent réellement. »

Malgré sa gestion rigoureuse, la province regrette en effet que « depuis près de six ans tout le monde s'accorde à dire que le modèle économique calédonien est obsolète. Six ans que l'on parle de la nécessité d'une réforme fiscale d'envergure pour le pays, mais six ans qu'il ne se passe rien, si ce n'est la mise en place de la TGC, insuffisante. La parole doit maintenant laisser place aux actes pour que ces réformes voient le jour. »

Julien Mazzoni
julien.mazzoni@lnc.nc

30/10/2020 : Libération – Tribune pour renouer le dialogue :

https://www.liberation.fr/debats/2020/10/30/ayons-une-pensee-libre-pour-batir-l-avenir-de-la-nouvelle-caledonie_1803845